

Accident de travail chez un client

Par chriscemoi44, le 19/04/2016 à 14:18

J'ai eu un accident du travail le 09/04 chez un client.

je suis tombée dans une cage d'ascenseur (3m de haut, dysfonctionnent hydraulique)

Résultat: fracture du fémur et contusion à l'épaule droite et divers hématomes.

Je suis immobilisée pendant 45 jours.

Mon employeur a été rencontrer le client qui va se retourner vers la société qui assure la maintenance du matériel.

la déclaration d'accident a été faite sans moi. J'ai demandé une copie, je ne suis pas en accord avec la totalité du compte rendu.

Je ne veux pas en rester là ,mais je ne sais pas par où commencer.Quelqu'un peut il m'aider?

Par morobar, le 19/04/2016 à 18:45

Bonjour,

En quoi vous n'êtes pas d'accord?

S'il s'agit d'une présentation édulcorée de l'évènement, destiné à cacher une faute de l'employeur ou du client, vous aurez à votre disposition le recours pour une faute inexcusable de cet employeur.

Exigez au passage la remise du protocole de sécurité dont vous êtes censé avoir signé la prise de connaissance.